

La formule de déclaration de l'impôt des personnes physiques est à nos portes. p.15

■ Cash-Cash |

Actionnaires, levez-vous !

Commentaire Ariane van Caloen

Actionnaires, petits ou grands, levez-vous. Voilà ce qu'on a envie de dire après avoir assisté aux premières assemblées de l'année dont celle de BNP Paribas Fortis où nous étions présente en tant qu'actionnaire...

On a donc pu poser des questions notamment sur les opérations entre BNPP Fortis et sa maison-mère française. Des questions (dérangantes ?) qui avaient pour objectif d'amener plus de transparence, voire de lancer un débat sur un sujet clé au sein du conseil d'administration.

Car c'est là le rôle que peut jouer l'actionnaire une fois par an : demander à la direction des explications, remettre en cause certains choix majeurs, avoir des éclaircissements sur le rôle crucial joué par les administrateurs indépendants.

C'est ce qu'ont fait plusieurs actionnaires individuels de Belgacom en critiquant vertement le paiement d'un dividende jugé trop élevé vu les bénéfices engrangés, lors de l'assemblée qui a eu lieu mercredi.

De telles interventions peuvent faire grincer des dents. Car personne n'aime être contesté en public. En particulier les patrons qui ont moins l'habitude des joutes verbales que les hommes politiques. Et malheureusement, certains patrons n'hésitent pas à botter en touche quand ils ne veulent pas répondre à une question embarrassante ou veulent éluder un débat.

L'assemblée n'est donc pas la panacée mais elle est un moment privilégié dans la vie d'une société cotée. Comme nous le disait Colette Neuville, la présidente de l'association française des actionnaires minoritaires baptisée Adam, elle oblige les patrons à se plier à un exercice de strip-tease en particulier sur la question des rémunérations.

Malheureusement, on constate que les investisseurs institutionnels, qui constituent pourtant une part croissante de l'actionariat, se manifestent peu dans les assemblées en Belgique. Comme on dit, ils préfèrent voter avec les pieds. Ce n'est pas toujours suffisant pour faire bouger les dirigeants.

■ Placements | Gestion

Un profil défini(tif)

► Une fois le profil de risque défini, il faut s'y tenir.

Lors de l'entrée en relation avec un gestionnaire de patrimoine, l'investisseur est amené à définir son aversion au risque et le rendement qu'il désire obtenir de son patrimoine investi. Après avoir défini ces grandes lignes directrices, une allocation stratégique du patrimoine va être recommandée. *"Cette allocation stratégique ne devrait pas varier en fonction d'éléments extérieurs comme, par exemple, les mouvements des marchés. Seuls les éléments comme les accidents de la vie, perte d'emploi ou maladies graves, par exemple, devraient induire la question d'un éventuel changement dans cette allocation"*, estime Georges Delcroix, de la société de gestion DDEL Portfolio Solution.

Cette société de gestion a développé, dans son approche essentiellement indicielle, une concep-

Épinglé

Petit lexique financier

Les mots de la gestion. L'allocation d'actifs (ou *asset allocation*) dans un portefeuille représente la répartition des actifs entre les différents types de placements ou d'actifs : actions, obligations, placements monétaires, liquidités. Cette allocation se fait en fonction du degré de risque, de l'horizon d'investissement et des spécificités du véhicule d'investissement ou, en gestion patrimoniale, en fonction du degré de risque, de l'horizon d'investissement et des spécificités de l'investisseur. Le *stock-picking* est une technique qui consiste à aller choisir (piquer) dans le marché des valeurs en fonction de leur valeur intrinsèque sans référence à un indice et ce, dans le cadre d'une gestion active de portefeuille. (I. de L.)



tion assez fondamentale. Si l'allocation stratégique de base est de, par exemple, 50% en actions et de 50% en obligations, lorsque les marchés actions montent et que la part de celles-ci dans le portefeuille passe à 55%, par exemple, il sera temps de vendre des actions pour acheter des obligations et rééquilibrer le portefeuille à son benchmark initial de 50/50. De cette façon, le portefeuille est toujours équilibré à l'allocation d'actifs définie au départ. Les ventes se font dans des marchés en croissance et les achats dans des marchés en perte de vitesse. *"Cette approche ne peut se concevoir que dans le cadre d'une très bonne diversification. La partie obligataire bien conçue, sur de bons débiteurs, avec des maturités inférieures à cinq ans pour en limiter la volatilité permettra de couvrir le risque en apportant un rendement satisfaisant. Il est aussi primordial de définir un objectif chiffré en terme de rendement réel espéré"*, ajoute Georges Delcroix.

Cependant, en gestion active, on constate que, très souvent, les gestionnaires rebalancent les portefeuilles en fonction de variables sur les marchés en pratiquant du *stock-picking*. Très souvent, l'approche ne définit pas d'objectifs de gestion assez précis. En gestion, il faut bien se connaître et considérer que le patrimoine est là pour se

couvrir contre les accidents de la vie. Il est donc préférable de déléguer sa gestion à un professionnel.

Mais, il faut parler à ce gestionnaire de façon très précise : définir son aversion au risque et surtout chiffrer le rendement réel (en tenant compte de l'inflation) attendu de ce portefeuille. Sur cette base, le gestionnaire pourra définir l'allocation d'actifs la plus judicieuse. *"Ce sont principalement les actions qui vont procurer du rendement dans les portefeuilles. Il a été démontré que, sur le long terme, les actions performant mieux que les obligations. Nous remarquons cependant que les investisseurs ont encore très peur des actions. Il est vrai que, si les actions procurent un rendement réel moyen de 5,5%, elles peuvent aussi baisser de 60% sur douze mois. On peut accepter ou ne pas accepter cela. Il faut avoir une diversification suffisamment large. Il faut aussi accepter de ne pas avoir comme horizon de temps le 31 décembre de chaque année. Comme on ne regarde pas le prix de sa maison chaque année, on ne devrait se préoccuper de la valeur de son investissement que sur le long terme. Il faut cependant avoir une vision très claire de la composition de son portefeuille"*, estime Georges Delcroix. Et ensuite, il faut garder le cap dans les tempêtes boursières!

Isabelle de Laminne